

PORTFOLIO LPA DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Actionnaires, réveillez-vous !

VÉRONIQUE BOUVIER

En avril dernier, les actionnaires d'Alcan ont créé toute une surprise. Ils ont voté à 37 % en faveur d'une résolution déposée par des groupes d'actionnaires militants demandant au géant de l'aluminium de financer une enquête indépendante sur un projet minier en Inde.

Un coup d'éclat isolé ou l'illustration de l'actionnariat militant tel qu'il se développe au Canada depuis 10 ans ? Les avis sont partagés. Chose certaine, cet activisme nouveau genre est le meilleur allié de la responsabilité sociale.

« La généralisation de ce mode de pression est très importante car on est en train d'amener le social dans des arènes financières. Désormais dans les assemblées d'actionnaires, la société est là », croit Corinne Gendron, titulaire de la Chaire de responsabilité sociale de l'UQAM.

Ce phénomène reste toutefois modeste, nuance Yves Michaud, président-fondateur du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC). « Il y a un début timide de conscientisation de la part des actionnaires, dit-il. C'est loin d'être idyllique. Je me sens assez solitaire dans les combats que je mène. »

Pour celui qui est engagé dans le militanthisme actionnarial depuis 10 ans, la relative apathie des actionnaires, souvent due à une

méconnaissance du fonctionnement des marchés financiers, leur coûte cher.

« Les actionnaires sont souvent floués par leur faute. Ils ne s'occupent pas de leurs propres affaires, affirme Yves Michaud. Notre association est la seule au Canada exclusivement vouée à l'éducation et à la défense des actionnaires, mais elle ne compte que 1200 membres. On devrait être 50000 ! »

De son côté, Lise Parent, analyste-conseil pour le Regroupement pour la responsabilité sociale et l'équité (RRSE), se fait plus optimiste. « Depuis notre création, il y a 10 ans, nous avons fait beaucoup de chemin. On commence à être un peu efficaces. »

Selon elle, l'action minoritaire du RRSE qui représente les intérêts d'investisseurs institutionnels, principalement des communautés religieuses et des petits actionnaires laïcs, n'est plus négligeable.

« Notre force n'est pas le nombre des actionnaires que l'on représente, mais le fait que nos résolutions soient signées par d'autres groupes de pression, affirme-t-elle. Les coalitions sont une façon de faire monter la pression. C'est tout un exploit. »

La tribune des assemblées générales

Pour grossir ses rangs, « ce noyau dur d'actionnaires militants » fait désormais campagne auprès des grands actionnaires, constate la titulaire de la Chaire de responsabilité sociale de l'UQAM, Corinne Gendron.

Une première victoire face à Alcan

Après cinq ans d'enquête et de dialogue peu fructueux avec Alcan sur son projet Utkal en Inde, le RRSE réussit à former une coalition avec le fonds syndical de la CSN Bâtirente et Ethical Fund, un fonds canadien spécialisé dans l'investissement responsable.

Les trois déposent une résolution d'actionnaire lors de l'assemblée générale du géant de l'aluminium en avril dernier. La résolution récolte 37 % des votes des actionnaires, un précédent au Québec.

« Le résultat du vote est énorme pour un premier dépôt. Cela nous a donné la crédibilité nécessaire pour négocier avec Alcan », témoigne Laetitia Tankwe, ges-

tionnaire de risques extrafinanciers chez Bâtirente.

Une négociation qui commence à porter fruit. « Alcan s'est engagé formellement à prendre sa décision d'investissement dans son projet d'exploitation d'une mine de bauxite et d'une usine d'alumine dans l'État d'Orissa en Inde d'ici mars prochain et ensuite à mener une étude d'impact environnemental et social », explique-t-elle.

L'entreprise se basera sur les conclusions de cette étude pour prendre sa décision finale. « C'est encourageant. C'est la preuve que notre action n'a pas été vainue », dit Laetitia Tankwe.

Leur meilleure arme ? Les assemblées annuelles d'actionnaires, où ils pourront intervenir en déposant une résolution qui sera ensuite soumise au vote des actionnaires.

Une participation publique encouragée par le jugement Pierrette Rayle du 9 janvier 1997, considéré par Yves Michaud comme

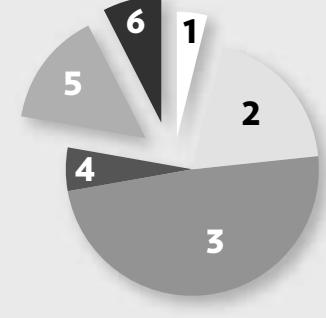
l'« acte fondateur de la démocratie actionnariale ». Ce jugement intervenant dans l'affaire Yves Michaud contre la Banque Nationale du Canada permet aux petits actionnaires de participer réellement aux assemblées d'actionnaires.

La publicité engendrée par les interventions des actionnaires lors des assemblées générales fait frémir plus d'une entreprise. « Dès qu'une résolution d'actionnaires est déposée, une campagne médiatique se met en place. La pression des actionnaires atteint alors son sommet », explique Corinne Gendron.

L'Europe, loin devant

Répartition des rapports reconnus par le GRI par pays (septembre 2006)

RÉGION GÉOGRAPHIQUE	NOMBRE DE RAPPORTS
1 Afrique	36
2 Asie	173
3 Europe	433
4 Amérique latine	49
5 Amérique du Nord	130
6 Océanie	66
Total	887



36 entreprises canadiennes ont remis un rapport au GRI

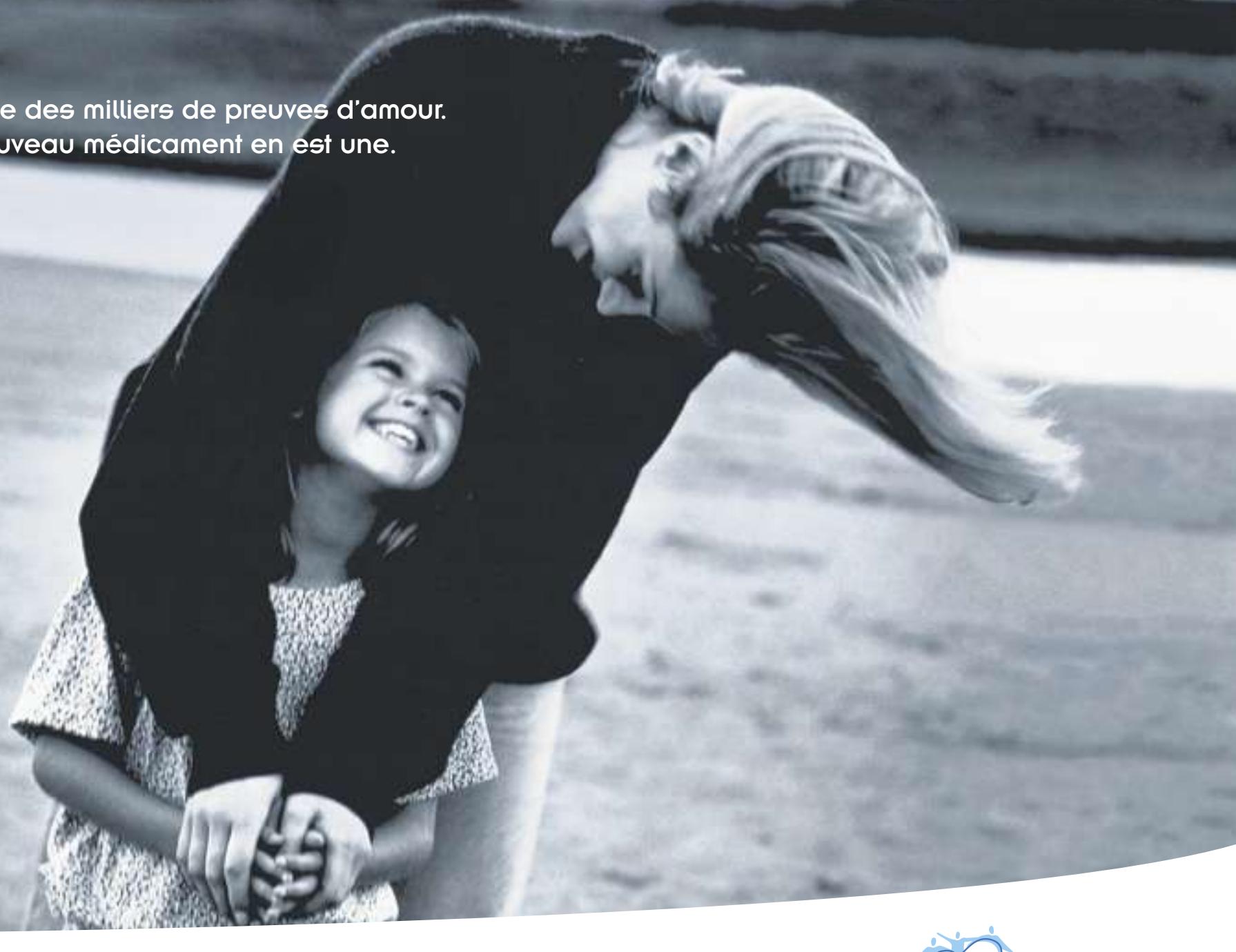
Initiative parrainée par l'ONU, le GRI a créé des normes afin d'aider les entreprises dans la production d'un rapport de développement durable.

Alcan	EnCana
Banque de Montréal	Falconbridge
Banque Royale du Canada	Fonds d'investissement en
Banque Scotia	développement durable
Banque TD	(FIDD)
Barrick Gold	Placer Dome
BC Hydro	Greater Vancouver Regional
Bell Canada - BCE	District
Cameco	Hydro-Québec
Catalyst Paper Corporation	Ideum.ca
Diageo Canada	Inco
Exportation et développement	Inmet Mining
Canada	Institut international du
Enbridge	développement durable

Methanex
Mountain Equipment Co-op
Nexen
Petro-Canada
Potash
Shell Canada
Suncor Energy
Syn crude
Talisman Energy
Teck Cominco
Telus
TransAlta
Vancity and Citizens Bank
of Canada

Source : Global Reporting Initiatives (GRI), décembre 2006. www.globalreporting.org

Il existe des milliers de preuves d'amour.
Un nouveau médicament en est une.



sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé.

Pour plus d'information sur notre groupe pharmaceutique, consultez nos sites Web.